

INSTRUMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS DANS LES PAYS ISLAMIQUES

Dans les pays islamiques, les opérations bancaires sont assujetties à un ensemble de règles et de lois qui font partie de la Loi musulmane, appelée la Charia. Dans ces pays, la Charia régit non seulement les questions financières, mais aussi les questions d'ordre social, politique et culturel. Les grands principes ci-dessous caractérisent le système financier islamique.

- Il est interdit d'exiger des intérêts. Cette interdiction (appelée « riba ») s'appuie sur des arguments de justice sociale contre la spéculation. Les profits résultant du travail et de l'exploitation d'une entreprise sont jugés parfaitement acceptables, mais on considère que le fait d'exiger des intérêts dont le montant est fixé ou préétabli sans tenir compte des résultats d'une opération commerciale, a des effets de distorsion sur la création de la richesse et sur la productivité.
- En matière de partage des risques, on privilégie le rôle de l'investisseur par rapport à celui du prêteur ou du créancier. Les risques et les profits sont partagés entre celui qui fournit le capital et l'entrepreneur.
- L'argent est considéré comme un capital « en puissance » jusqu'à ce qu'il se transforme en capital réel en servant à financer une activité productive. La Charia reconnaît la valeur de rendement de l'argent (valeur que l'argent acquiert en raison du passage du temps), mais uniquement lorsque cet argent n'est pas utilisé comme capital en puissance.
- Tout comportement spéculatif est strictement interdit, particulièrement à l'occasion d'opérations extrêmement risquées.
- Les contrats ont un caractère sacré. Il est essentiel de respecter les obligations contractuelles et de divulguer l'information concernant les contrats pour réduire les risques de diffusion asymétrique de l'information et pour préserver la moralité.
- On ne peut investir que dans des activités non interdites par la Charia (on ne peut donc investir par exemple dans des entreprises dont les activités ont un rapport avec l'alcool, le jeu ou la viande de porc).

Pour se conformer à ces principes, le secteur financier islamique a dû concevoir des produits et des instruments financiers spéciaux.